



Lettre d'informations d'Ayn

Janvier 2021



Enquête « Lieu de convivialité »

Objectifs 3.2, 3.4, 4.8, 4.9, 4.10, 5.3

L'enquête distribuée avec la lettre d'infos de décembre 2020 a reçu 13 réponses. Globalement, les retours sur le projet sont plutôt positifs, même si quelques points restent à travailler (type d'activités, aménagement extérieur par exemple).

Vous pouvez encore apporter votre contribution à la réflexion, en retournant le questionnaire en mairie ou en répondant directement sur ayn.fr.



Contact : Éric POBEL
eric.pobel@ayn.fr

de la Fête du Jardin et des Produits Locaux cette année !

Thème 2021 : « Biodiversité : haies alors ! »

Cette journée fera partie d'une série de manifestations autour de l'environnement. On vous en dira plus le moment venu (suspense !).

Dès maintenant, participez à l'organisation de cette journée et soumettez vos idées, en rejoignant le Groupe-Projet. Inscriptions en mairie ou sur ayn.fr.



Contact : Frédéric TOUIHRAT
maire@ayn.fr

Groupe-Projet « Fête du Jardin et des Produits Locaux 2021 »

Objectifs 2.1, 2.2, 2.3, 3.2, 4.15.1, 5.2



Parce qu'on veut être optimiste, on compte bien pouvoir organiser la 6^e édition

Projet d'énergie citoyenne

Objectifs 1.1, 1.2, 1.5

Suite à une première rencontre en janvier, un groupe de travail constitué de citoyen-ne-s intéressé-e-s est en train de se constituer. Les envies s'orientent vers un projet photovoltaïque, à une échelle assez large pour assurer la viabilité du projet.

Pendant la phase de lancement, le groupe est parrainé par la Commune d'AYN, avant la constitution d'une association ou d'une société aux statuts appropriés.

La prochaine rencontre du groupe est prévue le vendredi 05 février.

Contact : Gwladys MATHIEU
gwladys.mathieu@ayn.fr

- Décisions du Conseil Municipal -

Séance du 19 janvier 2021

1. Validation d'un avenant à la convention de déneigement et de salage pour la saison 2020-2021
2. Ouverture de crédits pour le budget primitif 2021
3. Demande d'une subvention au Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre du fonds d'urgence COVID-19
4. Validation d'une convention avec la Communauté de Communes Val Guiers pour le financement d'achats de masques
5. Ouverture d'une coupe de bois en forêt communale suite au dépérissement d'écéphas scolytés
6. Complément au dispositif de remboursement des frais de garde pour les élu·e·s (pièces justificatives)
7. Renonciation à exercer le droit de préemption de la Commune sur une parcelle en vente

8. Personnel communal

- a. Mandat au Centre de Gestion pour une consultation sur la prévoyance
- b. Mandat au Centre de Gestion pour une consultation sur les risques statutaires
- c. Prolongation de l'adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire

9. Réception de la propriété de l'œuvre construite au col du Banchet dans le cadre du festival Archi'Nature 2020

10. Validation de l'implantation d'un équipement en vue du déploiement du réseau de fibre optique pour le très haut débit internet

N.B. Les éléments présentés ci-dessus ne sauraient rendre-compte intégralement des délibérations du Conseil Municipal. Les personnes intéressées se reporteront utilement aux comptes-rendus de séances affichés en mairie et disponibles sur ayn.fr.



- Dépôt de déchets chemin de la Crusille du printemps 2020 -

Suite à l'abandon d'une importante quantité de déchets de chantier chemin de la Crusille au printemps (cf. Lettre d'infos de mai 2020), l'enquête menée par les gardes-lac au titre de la police de l'environnement a permis d'identifier le responsable, qui a reconnu les faits.

À l'issue du jugement intervenu en décembre, il a été condamné à 1 000 €

d'amende et 1 500 € de dommages-intérêts en compensation du préjudice subi par la Commune.

Les atteintes à l'environnement étant de plus en plus surveillées et réprimées par la justice, espérons qu'à l'avenir, ceux-celles qui prennent notre cadre de vie pour une poubelle y réfléchiront à deux fois !

Tél 09 62 58 75 66

secretariat@ayn.fr

ayn.fr

 AynEnSavoie

Secrétariat de mairie ouvert lundi de 9h00 à 12h00, jeudi de 13h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

Permanence des élu·e·s : samedi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

Bibliothèque : fermée jusqu'à nouvel ordre bibliotheque@ayn.fr